L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 5 AOUT 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 5 AOUT

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. de Fériet & Co., rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti.—Meubles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—marchandises sèches, lingerie et "notions."

Le devoir de Mr. Kellogg.

Quand les lois sont faites exclusivement par un parti sans la moindre intervention d'éléments du parti opposé, il est clair qu'elles doivent être oppressives pour la population qui n'est pas représentée. Et malheureusement, en Louisiane, c'est la bonne population, celle qui possède et qui est la plus intéressée à l'ordre public, qui est sans représentation. Aussi, est-elle traitée sans merci; aussi souffre-t-elle dans ses intérêts les plus chers et se plaint-elle sans cesse! Ses plaintes sont d'autant plus amères qu'elle ne peut entrevoir que nébuleusement, le jour où cet état de choses pourrait s'améliorer ou faire place à un autre. Non seulement le gouvernement est entre les mains de ceux qui n'ont rien, mais il est encore entre les mains de ceux qui ne savent rien; en sorte que tout espoir d'un avenir meilleur est comme interdit; au contraire, il faut s'attendre à un état pire; car du chaos il ne peut sortir que le chaos.

M. Kellogg sait tout cela aussi bien que nous. Il en a même une triste expérience. Héritier de fait du gouvernement de Warmoth, il a dû travailler à en amoindrir les désastres; et dans ce travail il a trouvé des difficultés de toute espèce, car il a été obligé de se servir des mêmes hommes, également mal disposés, également corrompus et également ignorants, et si M. Kellogg a réussi dans une de ses mesures, heureusement la plus capitale, ce n'est pas avec l'aide de la raison propre, mais avec l'influence seule de l'autorité officielle qu'il exerce. Il a fait peser de tout son poids cette autorité sur les membres des deux chambres et c'est en les menaçant de famine qu'il a obtenu d'eux un adoucissement au sort des planteurs et de tous les contribuables.

Mais M. Kellogg n'a pas osé aller plus loin, car il a vu que ce serait inutile et qu'il irait se briser contre un roc. Et cependant rien n'a été fait à côté de ce qui reste à faire. Les dettes de l'Etat sont encore énormes et les abus administratifs existent tout entiers. Tout cela doit être réformé et revenir au point où cela se trouvait sous l'ancien régime, c'est à dire au moment où la guerre a éclaté, car puisque nous avons beaucoup moins que nous n'avions alors, les charges publiques loin d'être augmentées auraient dû être allégées et elles l'ont été si peu qu'aujourd'hui elles sont encore de quatre à cinq fois plus lourdes qu'autrefois, bien que nous n'ayons presque rien pour y faire face.

On nous dit: pourquoi vous êtes-vous tenus à l'écart, et pourquoi avez-vous laissé aux affranchis une œuvre que vous auriez dû faire vous-mêmes?—Oui, nous aurions pu la faire, si l'on n'eût pas appris aux affranchis à se méfier de nous; mais les affranchis, dociles aux leçons qu'on leur donnait, n'ont eu confiance qu'en eux-mêmes et nous ont très cavalièrement laissés de côté. Nous ne pouvions à la fois capter les uns et déjouer les fraudes des autres, et c'est ce qui fait que jusqu'à ce moment, nous n'avons pu, depuis sept ans, ni gouverner ni même participer aux affaires du gouvernement.

Qui sait même quand nous le pourrons? Tout nous est contraire, et tout est combiné de manière à ce que nous ne le puissions jamais. Y a-t-il rien de plus décourageant, par exemple, que cette loi d'enregistrement qui donne à l'exécutif la faculté d'exclure de la liste des votants une foule d'étrangers naturalisés et qui lui offre, en outre, l'avantage de pouvoir laisser à l'écart des registres une foule d'américains qui passent d'ordinaire leur été en voyage et qui ne reviennent que la veille des élections de novembre, juste à temps pour déposer leurs votes dans la boite au scrutin.

Tout cela a été calculé pour diminuer aux polls le nombre des représentants de la race blanche. Il faut, d'après la loi d'enregistrement, que les listes soient closes dix jours avant les élections; tous les citoyens qui n'auront pas été inscrits le 25 ou le 26 octobre seront ainsi privés du droit de suffrage. Or, comme il est impossible d'inscrire tout le monde en un jour, une foule de gens resteront forcément en arrière et ne voteront pas. Pourra-t-on dire après que les élections sont loyales et que le résultat n'est pas mensonger?

Il faudrait donc au moins pour rétablir, autant que possible, l'égalité des chances, que M. Kellogg se rendit à la demande qui va lui être adressée pour le partage entre les deux partis, des places de préposés à l'enregistrement. Accorder cette égalité pour remédier aux vices de la loi, c'est le moins que l'Exécutif puisse faire, s'il tient à prouver la loyauté de sa politique. Et qu'aurait-il à redouter d'une concession pareille? rien de bien grave pour lui. Au contraire, il y gagnerait, à en juger par la considération immense qu'a value à l'ex-gouverneur Walker de la Virginie sa conduite honnête et impartiale dans les affaires de cet Etat. Il est question aujourd'hui de l'envoyer comme représentant au Congrès et son élection, disent les journaux de la Virginie, ne fait pas l'objet d'un doute. En voilà donc un qui a su être homme du Nord, unioniste, républicain et enfin homme du Sud successivement, sans jamais avoir violé son serment envers personne.

Il est vrai que Walker n'a pas la fortune de Warmoth et qu'il s'est retiré du gouvernement de la Virginie avec des mains pures. Mais l'estime dont il jouit ne vaut-elle pas plus que tous les trésors amassés, on sait de quelle manière, par le prédécesseur de M. Kellogg? Warmoth ne trouverait ici pour lui ni une voix de blanc ni une voix de nègre, tandis qu'en Virginie et blancs et noirs vont s'empresser de voter pour Walker.

On nous trouvera peut-être fort naïf d'engager M. Kellogg à suivre l'exemple de l'ex-gouverneur de la Virginie après le rôle que M. Kellogg a joué aux élections de 1872. Nous convenons aussi que notre espoir est faible de ce côté. Néanmoins, M. Kellogg est homme de sens; il doit comprendre, ce nous semble, que son intérêt même, bien entendu, lui fait un devoir d'être impartial dans la grande épreuve électorale de novembre prochain. Si cette impartialité avait pour résultat l'élection d'un bon nombre de conservateurs pour la Législature, M. Kellogg devrait s'en réjouir, car alors il serait soutenu puissamment dans ses vues de réforme administrative. L'administration, telle qu'elle se comporte actuellement, est le plus grand fléau de l'Etat. Il faut la simplifier et l'épurer. Il faut la réduire au tiers de ce qu'elle coûte aujourd'hui pour réduire la taxe dans une même proportion. Or, ce n'est pas avec une majorité de nègres qui ne comprennent pas ce que ces réformes leur rapporteraient de bien à eux-mêmes, que M. Kellogg pourra les entreprendre avec succès. Il lui faudrait une majorité de blancs conservateurs comme ceux sur lesquels s'appuyait l'ex-gouverneur Walker de la Virginie, et cette majorité est possible; elle est même certaine, si tous les blancs qui ont le droit de suffrage sont appelés à l'exercer librement.

Il est donc dans l'intérêt personnel de M. Kellogg d'avoir une majorité conservatrice à la Législature. Cela est certainement dans l'intérêt de l'Etat qui pourrait rentrer, autant du moins que possible, dans les conditions de prospérité d'autrefois. Or, nous disons qu'avec une majorité de nègres, M. Kellogg n'aura qu'une administration tourmentée, tremblante, incertaine, sans succès et sans avenir, dont le résultat serait pour lui une honte finale, comme pour Warmoth. Cette perspective n'est pas séduisante. A sa place, tout homme intelligent préférerait la perspective de Walker.

☞ Les Radicaux s'étaient livrés à la joie trop tôt. Comme ils sont en proie à la discorde, ils éprouvaient un double plaisir aux très faibles dissentiments qui s'étaient élevés dans le sein du parti Démocrate sur le lieu où devait être réunie la Convention de ce parti. Ils avaient cru y découvrir des symptômes de division qui leur rendaient facile une victoire en novembre. Mais c'était, comme dit Veuillot, une nuée sans eau. La division a cessé bien vite, et tous les membres du parti démocrate sont plus unis que jamais sur toutes les questions. Nous en avions auguré ainsi, et c'est pour cela que nous avions mentionné à peine cette phase très peu inquiétante et encore moins dramatique de la campagne.

Quelques membres des paroisses avaient eux mêmes manifesté leur préférence pour la Nouvelle-Orléans comme lieu de réunion pour la convention, et le comité, qui n'y tenait pas plus que de raison, avait cédé à leurs vœux. Plus tard, quelques journaux du Nord-Ouest de l'Etat, de concert avec plusieurs membres considérables du parti, exprimèrent une préférence pour Alexandrie ou pour Baton-Rouge, et sans délai le comité central démocratique annonça qu'il ne ferait à ce vœu aucune opposition.

Nous n'attendions pas moins d'hommes aussi graves et aussi habiles que M. Emile La Sère, président, et M. Albert Voorhies vice-président du comité et nous étions sûr aussi que le comité des 70, formé lui-même de ce que le parti démocrate a de plus honorable dans ses rangs, ne tarderait pas à donner son plein et entier assentiment au changement de local pour les délibérations de la convention. Tout cela s'est passé comme nous l'avions prévu.

Aussitôt donc la réception de l'avis du comité des 70, que le comité central attendait par pure déférence, une résolution a été passée pour l'appel de la convention à Baton-Rouge où la convention démocratique aura lieu. Il n'y a donc plus de question à ce sujet, ni sur aucun autre, et nous avons la certitude que toutes les difficultés devers nous sont résolues.

Mais ce n'est pas Shreveport qui est notre ennemi; ce n'est pas Alexandria, pas plus que Baton Rouge, qui est notre ennemi; notre ennemi véritable est le bill d'enregistrement promulgué par Kellogg; c'est ce qui doit nous occuper pour le moment et ce dont nous devons chercher à neutraliser les mauvais effets, sans créer parmi nous des difficultés qui n'en sont pas, mais qui nous détournent de l'objet principal et nous font perdre du temps.

THE FALLING FLAG.—Tel est le titre d'un récit fort attachant de la célèbre retraite de l'armée confédérée et de sa reddition à Appomattox. L'auteur était lui-même officier dans un régiment de la Caroline du Sud et a été témoin des derniers évènements de la guerre en Virginie. L'opuscule est en vente chez M. James A. Gresham, libraire, 92 Camp.

BEAUX MEUBLES ET MEUBLES A BON MARCHÉ.—Pour trouver ce double avantage, il faut se rendre au magasin de M. Jos. Hubbard, à l'encoignure des rues Remparts et Perdido. Nous pouvons donner aux personnes qui tiennent maison, et qui veulent acheter des meubles, la certitude qu'elles seront satisfaites, si elles veulent prendre la peine d'aller faire la visite que nous indiquons. Les meubles de M. Hubbard sont élégants et très solides.

UNE CHRONIQUE —DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

LA PLACE D'ARMES.

Au commencement de l'établissement de la Colonie sur les bords du Mississippi les autorités avaient déjà eu l'expérience des années précédentes, depuis 1699 jusqu'au transfert du siège de l'administration de Biloxi à la Nouvelle-Orléans en 1722 ou environ, de l'hostilité, plus ou moins déguisée des Nations sauvages ou indiennes habitant le haut du fleuve, plus particulièrement des Chicassas, une peuplade très nombreuse et très guerrière, et qui se trouvait déjà soutenue et animée dans son hostilité envers les Français par les Anglais habitant la Virginie et les Carolines.

Il était donc de toute nécessité, si on voulait assurer le commerce avec le haut du fleuve, et maintenir la navigation avec les Illinois ou les établissements français au Canada, de pourvoir à une force armée assez respectable pour obtenir cette garantie de paix, en imposant un frein à cette nation récalcitrante. Dans ce but les gouverneurs qui s'étaient succédés, tels que Iberville, Lamothe, Cadillac, Bienville et Perrier avaient tous demandé des renforts, tant pour les troupes à laisser dans les divers postes militaires, que pour la petite armée ou colonne mobile, afin d'expédier au besoin des troupes dans les régions lointaines où ces Indiens hostiles avaient leurs sièges et lieu de retraite.

La place d'Armes fut donc instituée comme un lieu de rendez-vous militaire, et comme devant servir de point de départ pour toutes les expéditions dans l'intérieur; et c'est pour cela qu'elle se trouvait au centre de la partie la plus active et commerçante de la ville. Nous avons déjà dit que dans les premiers temps, cette place était entièrement ouverte, sans aucun entourage ou enceinte; cependant plus tard, il paraît que l'administration coloniale avait trouvé à propos de la changer en une place, ornée de quelque végétation, arbres ou arbustes. Sans doute que dans le cours des années cette localité aura plus d'une fois subi des changements et des métamorphoses comme cela arrive à tant de choses humaines.

Nous avons déjà constaté, que cette place publique, que nous voyons aujourd'hui ornée de la statue équestre du général Jackson, défenseur de notre ville en 1814 et 15, contre l'invasion anglaise, a été bien souvent aussi le théâtre des exécutions des grands criminels tels que les incendiaires, pirates et autres gens de ce calibre; et ce n'est même que depuis une trentaine d'années qu'on n'y expose plus des malfaiteurs condamnés au carcan et aux pénitentiers. Maintenant que cette place a été consacrée à immortaliser la reconnaissance de notre ville envers le président et le général Jackson, nous espérons qu'on n'en changera plus la destination et que l'on n'y verra plus se dresser des gibets.

Celui qui voudrait entreprendre d'écrire les événements publics, dont cette place a été témoin depuis sa fondation, aurait de quoi faire un gros volume. Ainsi nous n'essayerons pas de nous charger de cette entreprise, mais dans le courant de ces esquisses locales nous aurons souvent occasion d'y revenir pour donner les détails de ces expéditions militaires, principalement contre les nations indiennes, et de mentionner les nombreuses arrivées d'immigrants d'Europe débarquant devant cette place, ainsi que l'introduction de ces habitants de la côte d'Afrique, que les bâtiments de la Compagnie des Indes, et plus tard les navires des particuliers, ayant le privilège du roi pour ce genre de trafic, amenaient pour l'usage des planteurs et aussi des citadins dans leurs professions diverses.

Nous nous occuperons plus tard de tous ces divers sujets pour le moment, comme il importe surtout de donner au lecteur un aperçu général des éléments qui composaient la Colonie naissante et de ses diverses localités, nous ne mentionnerons que le seul événement considérable qui eut lieu vers la Saint-Jean, le 24 juin 1731, sous l'administration du gouverneur Perrier, c'est-à-dire de la découverte et suppression d'une révolte de nègres qui avait pour but l'extermination des blancs de ce pays.

Quelques années auparavant, le massacre des Français aux Natchez par cette nation sauvage, avait déjà donné le branle à des soulèvements partiels chez les peuplades indiennes, habitant les rives du fleuve, et à cette occasion, le gouverneur s'était servi très imprudemment des noirs sur les habitations en aval du fleuve pour exterminer une petite troupe de sauvages, dont nous avons fait mention au commencement de ces récits, c'est-à-dire des Ouachas, demeurant près du Détour des Anglais.

Cet exemple, ainsi que les férocités commises aux Natchez avaient inspiré aux nègres Bambaras le désir d'en faire autant; mais, fort heureusement, le complot fut découvert à temps par la grande habitation de la Compagnie, établie en régions, comme nous l'avons dit, vis-à-vis de la ville, sur l'autre bord du fleuve, et un exemple de sévérité fut donné par l'exécution de plusieurs des chefs de la révolte sur la place publique, par le supplice alors généralement en usage en Europe, pour les grands criminels, c'est-à-dire, par la roue; la guillotine n'était pas encore inventée.

Ceux qui sont curieux de plus amples détails sur cette conspiration et sa suppression peuvent consulter les historiens de cette époque, qui leur donneront tous les renseignements à cet égard. Quant à nous qui ne prenons aucun plaisir à reproduire le récit de ces rigueurs sanguinaires, nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous dispenser d'en parler plus longuement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Times et l'ex parti libéral.

Le *Times* a déclaré emphatiquement qu'il n'était pas radical, mais indépendant, ce qui veut dire à peu près la même chose, quoiqu'il y ait des journaux qui prétendent pêcher en eau trouble grâce à cette prétendue neutralité qu'ils affichent.

En pareil moment la neutralité est un masque qui permet de paraître blanc un jour et noir le lendemain. Les neutres sont les Boucaniers de la politique; ils vivent des dépouilles de tous les partis.

Nous trouvons le *Times* dans un nouveau rôle; il veut ressusciter l'ex-parti libéral, afin de diviser les conservateurs, et dans l'espoir de mériter par le service immense qu'il rendrait ainsi au parti radical de devenir son organe officiel, laissant le *Republican* complètement dans l'ombre.

S'il faut en croire le *Times*, M. E. A. Burke, un des chefs de la petite organisation des *Indépendants* de notre ville, favorise aussi cette résurrection et reçoit des lettres de la campagne à cet effet.

Nous ne savons pas si ces lettres sont supposées, attendu qu'on ne publie pas de noms; mais si elles sont authentiques, leurs auteurs, qui sont bien certainement des chercheurs de places de l'école de Warmoth, doivent être honnis par tous ceux qui ont à cœur le salut et la régénération de la Louisiane.

Ils travaillent avec un masque sur le visage dans l'intérêt de Kellogg et de Clinton, et leur idée d'une convention *libérale* à Baton Rouge, indépendante à la convention démocratique, est non-seulement absurde, mais essentiellement criminelle.

Une lettre du gouverneur McEnery.

Le *Bulletin* a publié dans son numéro d'hier matin, une lettre du gouverneur McEnery, adressée à l'un de ses amis, dans laquelle il dit en substance qu'il acceptera et qu'il ratifiera toutes les décisions du comité central démocratique, et qu'en signant l'adresse des paroisses du nord il voulait concilier tous les esprits et non pas risquer de mettre la discorde dans les rangs des conservateurs.

Nul n'a pu soupçonner le patriotisme du gouverneur, mais en prêtant l'influence de son nom à la protestation de quelques mécontents il pouvait involontairement compromettre le triomphe du parti blanc.

Les dissensions arrivent malheureusement si vite, qu'il faut tout faire pour éviter d'en fournir le moindre prétexte.

Une petite rectification.

M. L. Arnaud nous prie d'annoncer à ceux, qui sans le consulter, ont jugé convenable de le nommer président d'un club dont il n'a même pas l'avantage d'être membre, (le club "Elite" No 40, rue St-Louis) qu'il n'accepte pas ce poste, et désire que son nom soit rayé de la liste des officiers du dit Club.

C'est apparemment par erreur que le nom de M. Arnaud nous a été donné.

Coups de couteau.

Avant hier soir, vers neuf heures, une difficulté est survenue au coin des rues Toulouse et St-Philippe, entre deux hommes nommés Ben Briker et Bill Berkery. Le premier a reçu un coup de couteau au côté gauche et a été grièvement blessé.

On l'a conduit à sa résidence au coin des rues Ursulines et Toulouse, tandis que son agresseur prenait la poudre d'escampette.

Une heure après, avant hier soir, deux hommes de couleur répondant aux noms de John Baptiste et de John Smith se sont pris de querelle, au coin des rues Camp et Bordeaux, à propos de l'élection des délégués radicaux.

Le dernier a reçu deux coups de couteau au côté gauche et à l'abdomen.

Il a été transporté à la pharmacie coin de l'Avenue Napoléon et de la rue des Magasins, où le docteur Chambers qui a été appelé à lui donner les premiers soins, a déclaré que ses blessures étaient dangereuses.

Séance du Conseil Municipal.

Le conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Wiltz.

Les administrateurs des différents départements présentent leurs rapports du mois de juillet qui sont approuvés sans difficulté.

Les frais du département des édifices publics s'élèvent à $3,682; les frais du département des améliorations à $4,576 66; les frais du département de la police à $7,081 37; les frais du département des assessements à $2,924 22; bureau de l'avocat de la ville, $1,495; médecins de la ville, $400; salaires du maire et des administrateurs, $4,125.—Total $35,980 10.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances relatives à des règlements de comptes qui sont approuvées.

Après quelques débats peu importants sur des questions de routine habituelle, le conseil s'ajourne.

Séance de la Chambre de Commerce.

La réunion mensuelle de la Chambre de Commerce a eu lieu sous la présidence de M. J. H. Oglesby.

MM. Seixas et Sandidge ont été nommés d'un comité sur les granges.

M. H. O. Seixas, président du comité de distribution, a annoncé qu'il y avait sept mille copies du rapport du comité du Sénat sur les transports prêtes pour être distribuées aux granges de l'Ouest. Pendant toute la séance, il a été question de faciliter et d'étendre les moyens de transport.

Un M. J. W. Kellogg a fait, par invitation, un long discours sur les avantages des chemins de fer et a dit que la Louisiane était un des Etats les plus pauvres en ce sens.

Cela est fort juste, mais pour bien faire il faut des capitaux, beaucoup de capitaux, et les radicaux ont tout volé.

TEMPERATURE.—4 août 1874.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	83	28
12 M.	96	36
3 P. M.	99	37
6 P. M.	94	34

—Il est question d'établir un télégraphe électrique, partant de la côte de Californie (Etats-Unis) pour aboutir au Japon. Ce cable sera le dernier anneau de la chaîne immense qui fait le tour du globe à l'aide de l'électricité. Les derniers sondages exécutés par le *Tuscarora*, seront utilisés pour cette opération. La ligne de San-Diego (au sud de l'Etat de Californie), passant par les îles Sandwich, quoique plus longue d'un millier de milles (anglais), paraît devoir l'emporter, dans les idées des ingénieurs américains, sur la ligne du Nord, allant du détroit de Paget (Paget-Sound) aux îles Aléoutiennes. Cette entreprise n'exigera pas moins de 10 millions de dollars, soit 50 millions de francs.

LES ARCHIVES REVOLUTIONNAIRES

Nous lisons dans la Chronique du *Temps*:

Je parie que vous ne savez pas où se trouve le plus curieux dépôt d'archives? A l'hôtel Soubise? aux affaires étrangères? au Palais de Justice? à la cour des comptes? à la préfecture de police? Vous n'y êtes pas. Plusieurs de ces monuments ont été incendiés et les archives ont disparu. Le dépôt dont je veux parler défie la flamme et le pétrole. Il se trouve sur le pont Neuf, dans le ventre du cheval d'Henri IV.

N'allez pas croire que j'aie l'intention coupable de m'amuser à vos dépens. Voici l'histoire en deux mots: La statue équestre d'Henri IV a été inaugurée sous la Restauration. C'était à un moment où la contre-révolution était toute puissante; les idées révolutionnaires, traquées et condamnées, cherchaient partout un refuge; la police royaliste pourchassait avec acharnement tous les documents suspects; les brochures des premières années de la république étaient menacées d'une destruction sans pitié.

Emus de cette persécution, quelques patriotes se réunirent et formèrent un singulier complot. La statue était en préparation; rien de plus facile que d'acheter le concours des ouvriers et de les décider à enfouir secrètement dans les flancs du cheval de bronze une collection complète des brochures révolutionnaires. Ces statues-là se montent par morceaux, la tête ne se monte qu'après coup; c'était une armoire toute prête et qui défiait les plus subtiles recherches. On battit le rappel; on réunit le plus que l'on put de documents suspects, et cette bibliothèque criminelle vint s'engouffrer pêle-mêle dans les profondeurs de l'auguste coursier.

Voilà ce que me racontait hier un des témoins de l'opération. Je m'avisai de sourire; il prit fort mal mon incrédulité et jura que le complot était absolument authentique; il m'autorisa même à en bavarder tout à mon aise.

Que va dire de cela M. le préfet de police? La statue de Henri IV est inviolable; des perquisitions indiscrètes seraient un sacrilège, qui donc osera s'aviser de la traiter comme un vulgaire cabinet de lecture?

Ce beau pays de France aura beau changer de maître; la réaction viendrait de nouveau s'implanter sur les ruines de nos discordes civiles, les brochures reposeront en paix. Et l'on peut dire avec confiance que, grâce à ce complot si longtemps ignoré, la révolution est immortelle. Si elle doit être exilée du reste de la terre, on sera toujours sûr de la retrouver dans le ventre du cheval d'Henri IV.

Pendant que sir Percival-Heywood, baronnet, était absent, ainsi que sa famille, du domaine appelé *The Doveleys*, près d'Ashborn (Angleterre), le château tout entier a été la proie des flammes.

La perte est évaluée à 1,500,000 fr., mais rien ne pourra remplacer les titres et documents de famille, la bibliothèque et les tableaux de maîtres qui ont été détruits.

L'ATTENTAT CONTRE LE PRINCE DE BISMARCK.

D'après une dépêche privée, le prince de Bismarck aurait échappé miraculeusement aux coups de l'assassin.

Au moment où la balle a frappé son poignet, le prince portait la main à son chapeau, si le projectile n'avait pas rencontré cet obstacle, il pénétrait dans la tempe et causait une mort immédiate.

On écrit de Kissengen, le 13, au *Courrier de Franconie*:

Je viens d'apprendre ce qui suit: Le prince de Bismarck est venu lui-même au bailliage, pour voir le meurtrier.

Il lui demanda:

—Pourquoi vouliez-vous me tuer?

Kullmann répondit.—A cause des lois religieuses.

Le prince continua.—Les lois religieuses ne vous concernent pas; chacun est libre de croire ce qu'il veut. L'avez-vous fait de votre propre impulsion?

Kullmann répliqua.—Non, on m'y a engagé.

Le prince.—Qui?

Kullmann.—Je ne le dirai pas.

Le prince.—Il est triste de dire que vous, mon compatriote, vous avez voulu me tuer?

Kullmann.—Je l'ai fait à cause des lois religieuses.

Le prince.—Dans de pareilles circonstances, ne faut-il donc pas rendre plus sévères les lois religieuses.

Kullman ne répond pas.

Il ressort de cette conversation dont je puise les termes à fort bonne source, que ce jeune homme de 21 ans, a été, sinon soudoyé, du moins fanatisé par la prêtraille.

L'ecclésiastique arrêté à Schweinfurt, et qui, en traversant la rue devant la voiture du prince de Bismarck, a causé un temps d'arrêt pour donner au meurtrier le loisir de bien viser, est, dit-on, un abbé français (?).

Des baigneurs de Kissengen, témoins de l'attentat, ont été envoyés par la police à Schweinfurt et ont reconnu l'ecclésiastique. Les autorités déploient la plus grande activité.

Le *Courrier de Bamberg* a reçu une description plus détaillée de la manœuvre que le prêtre aurait mise en pratique pour obliger la voiture d'aller plus lentement:

Lorsque la voiture, dit ce journal, entrait dans la Grand'rue, un ecclésiastique catholique salua le prince avec un air de respect extraordinaire, tout en se plaçant de manière que le cocher devint inquiet, se croyant empêché de continuer son chemin. Le chancelier porta militairement la main à son chapeau, quand soudain un coup de feu retentit et frôla la main qu'il avait levée. S'il avait salué en s'inclinant, il est probable que le coup bien visé aurait frappé la tête.

La détonation a été extraordinairement forte, de façon qu'on l'a entendue dans la demeure du prince et qu'elle a fait accourir sa fille, la comtesse Marie, et le domestique de la chancellerie.

Le prince de Bismark resta calme et gai et retourna chez lui, où un médecin, appelé à la hâte, pansa la blessure. Le prince n'était cependant pas en état de signer le procès-verbal.

On lit dans le *Tagblatt* de Magdebourg:

Edouard Kullmann qui a tiré hier, à Kissingen sur le prince de Bismark, est de Neustadt-Magdebourg.

Il est né de parents catholiques: sa mère seule est née à Neustadt, tandis que son père, le marchand de poissons, Kullmann, demeurant à Neustadt-Magdebourg, rue Charlotte, No 16, est de l'Eichsfeld, du village de Breitenbach, près de Heiligenstadt, et est venu demeurer à Neustadt. Le père est un homme inoffensif et connu d'un grand nombre d'habitants de Neustadt et de Magdebourg, attendu qu'il colporte des anguilles et des harengs saurs.

Le fils, Edouard Kullmann, a appris le métier de tonnelier chez les frères Welsch, à Neustadt. Étant apprenti, il était déjà un garçon très effronté, aimant à manier les pistolets, que son maître lui prenait.

Un jour, dans un mouvement de colère, il jeta un couteau sur son co-apprenti Gustave Welsch, et fut renvoyé sans avoir terminé son apprentissage. Dans l'automne 1873, il porta par vengeance, en compagnie de Gustave Welsch, un coup de couteau à Philippe Welsch, le plus jeune de ses patrons, après l'avoir auparavant jeté dans la rigole.

Le tribunal de l'arrondissement de Magdebourg le condamna, pour ce fait, à l'emprisonnement.

Déjà, à la dernière Pentecôte, Kullmann doit avoir dit, dans les ateliers des frères Welsch, à Neustadt, qu'il partirait pour Berlin et assassinerait le prince de Bismark.

Hier, dans la soirée, M. de Gerlach, président de police, et M. Augern, procureur général, se sont rendus à Neustadt pour faire des recherches. Là ils ont pris M. Meisenhauer, commissaire de police, qui a accompagné des hauts fonctionnaires dans le logement de Kullmann.

La *Gazette de Magdebourg* dit que la mère de Kullmann est atteinte, depuis un an, d'une folie incurable.

D'après la *Gazette nationale*, de Berlin, Kullmann aurait déclaré qu'il a commis l'attentat sans y avoir été poussé par d'autres personnes.

Le même journal dit que le prince de Bismark a eu après l'attentat une nuit très agitée et que, le lendemain, il souffrait de la fièvre.

D'après la *Gazette de la Bourse*, de Berlin, on pense généralement, à Kissengen, que Kullmann fait partie d'une bande de conspirateurs et que ce qui s'est passé le pourrait bien se renouveler d'un jour à l'autre, le prince de Bismark se montrant tous les jours en public.

Le correspondant de la presse berlinoise ajoute que certaines indications, fournies par un fonctionnaire de la justice, donnent beaucoup de poids à cette assertion.

—Nous lisons dans le *Pays*:

Il y a quelques jours, M. de la Rochefoucauld-Bisaccia a donné sa démission d'ambassadeur de France à Londres, parce qu'il s'était prononcé contre le principe des pouvoirs personnels du maréchal irrévocables pendant sept ans. C'était régulier, inévitable, et tous les journaux républicains furent les plus ardents à réclamer la démission d'un ambassadeur qui haïssait le caractère essentiel du pouvoir dont il était le délégué.

Aujourd'hui, un fait analogue se produit du côté gauche. M. Target, ministre de France en Hollande, fait publier, sans doute en vue de s'acquérir les électeurs républicains, une lettre datée du 9 juillet, où on lit:

"Je ne saurais douter que le pays n'approuve hautement ceux qui auront affirmé, par leurs votes, ce que l'on est convenu d'appeler le "septennat impersonnel."

"Lorsque la France aura joui pendant plusieurs années des bienfaits de la paix à l'abri d'un pouvoir électif et parlementaire, elle n'hésitera pas à le conserver. Ceux-là même qui auraient pu désirer le rétablissement de la monarchie constitutionnelle deviendront les serviteurs dévoués d'une *république* ainsi organisée."

Or, le septennat impersonnel, le septennat sans le maréchal, c'est la République indépendante des pouvoirs personnels prorogés pour sept ans.

M. de La Rochefoucauld a fait son choix; il a opté pour la royauté.

M. Target a fait son choix; il a opté pour la république.

Tous les deux suppriment également le maréchal et les pouvoirs personnels dont il est investi par la loi du 20 novembre.

M. Target ne peut donc plus représenter le gouvernement du maréchal Mac-Mahon puisqu'il vient de se prononcer pour un autre régime dont la personne du maréchal n'est plus la condition première.

Ce qui est vrai du côté droit doit être vrai du côté gauche.

Nous attendons la démission de M. Target, ministre de France en Hollande.

—On annonce que le maréchal serait décidément dans l'intention de ne pas donner, quant à présent, de successeur à M. Magne, l'intérim du ministère des finances serait confié à M. le ministre des travaux publics.

—L'ambassadeur de Perse en Angleterre vient, paraît-il, de faire présent à notre Jardin des Plantes d'un magnifique éléphant blanc, dont le public parisien pourra dans quelques jours apprécier la beauté et le talent.

Le *Citoyen*, de Marseille, rappelle, à propos de Mgr de Mérode, le trait suivant;

"En 1849, quand le gouvernement révolutionnaire décréta la déchéance du Pape, ce fut Mgr de Mérode qui, suivi d'un ouvrier tenant à la main un pot de colle, alla afficher en plein jour, à la porte des basiliques et de tous les édifices publics, la bulle d'excommunication. Il portait sous le bras les exemplaires de la bulle.

—*L'Abeille* de Fontainebleau fait pressentir une grève de cuisinières. La musique, cet art qui adoucit les mœurs et apprivoise les bêtes féroces, est cause de tout le mal.

Voici le cas. Désireux d'être agréable aux habitants, M. le colonel du 8e hussards a décidé que, pendant la saison des chaleurs, les concerts que donne tous les dimanches l'excellente fanfare de son régiment, seraient retardés de trois quarts d'heure.

Grand émoi parmi les cuisinières qui, à cinq heures, doivent se trouver à leurs fourneaux pour préparer le dîner de leurs maîtres. Les fortes têtes parmi les cordons bleus ont entrepris une campagne, dans le but d'avoir une heure de liberté de plus. Quelques-unes menacent de refuser tout service le dimanche dans l'après-midi; les moins récalcitrantes se contentent de demander à leurs maîtres de retarder d'une heure le repas du soir, afin de pouvoir rester un peu plus longtemps à écouter... ou à regarder les beaux musiciens du 8e.

Il est des bourgeois qui ont eu la faiblesse de se soumettre à l'ultimatum de la cuisine: mais d'autres — âmes fortement trempées—ont eu le courage de résister à tous les assauts. Souhaitons que leurs épouses ne se ressentent pas de la mauvaise humeur de leurs cuisinières.

—Une importante réunion a eu lieu, ce matin, chez M. Dufaure.

MM. Casimir Périer, Lenoël, Léon de Malleville, Louis Lacaze, Bardoux, Robert de Massy et plusieurs autres membres influents du centre gauche, se sont réunis chez l'ancien garde des sceaux pour arrêter, de concert avec lui, la marche à suivre dans l'importante discussion de lundi. C'est à M. Dufaure que, d'un commun accord, reste confiée la direction du débat.

Seize orateurs sont déjà inscrits pour ce débat: MM. Lenoël, Jouin, Pascal Duprat, Bardoux, Ernest Picard, Jules Simon, Laboulaye, Méline et Bérenger, membres des groupes de la gauche; MM. de la Rochette, de Lorgeril, Du Temple, Ferdinand Boyer et Fresneau, de l'extrême droite; de Castellane, de la droite, et Antonin Lefèvre-Pontalis.

Tous ces orateurs sont inscrits pour parler, les premiers contre le projet Ventavon, les seconds contre le projet Ventavon et le projet Casimir Périer.

Aucun orateur n'est encore inscrit en faveur du projet Ventavon; mais on annonce que M. de Broglie doit prendre la parole pour le défendre.

On s'attendait aussi à une motion importante qui sera faite par M. de La Rochette, au nom de l'extrême droite. Ce groupe est absolument résolu à voter contre tout projet d'organisation; mais on ignore encore sous quelle forme il traduira sa décision.

On lit dans le *Sémaphore*:

"La statue de Berryer, exécutée par le statuaire Barre et destinée à être érigée sur la place du Palais-de-Justice, est arrivée hier matin en gare de Marseille. Elle sera provisoirement placée dans l'angle formé par l'escalier du monument du côté de la rue de la Paix, en attendant que le piédestal qui doit la recevoir soit terminé.

"Les travaux du piédestal commenceront incessamment."

Votre estomac cède au mauvais dîner.—Beaucoup de Crésus dyspeptiques voudraient bien, dit-on, donner tous leurs trésors pour un bon estomac. [illegible] de Hostetter.

Décédée hier, à 11 heures du matin, Mme Veuve ADELARD FORTIER, née Ann Boudousquié, à l'âge de soixante-quatre ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 8 heures du matin, et partira de sa dernière demeure, rue Dubigny, coin Esplanade.

De la part des familles Fortier et Boudousquié.

Décédé, le 4 août, à neuf heures du soir, ALEXANDRE AUBERT, natif de Vic, Département de la Meurthe (France). Les amis de la famille de H. N. Bonnet et Ornallé sont priés d'assister à ses funérailles. Le convoi funèbre partira de la dernière résidence, coin Bienville et Bourbon, aujourd'hui, à cinq heures du soir.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé le 4 août 1874, à 9 heures P. M., le sociétaire ALEXANDRE AUBERT, âgé de trente huit ans, natif de Vic, Département de la Meurthe, France. Le corps est exposé encoignure Bienville et Bourbon. Ses amis et connaissances ainsi que les sociétaires, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 5 août, à cinq heures P. M.

De la part de sa famille.

Pour M. Simon, Secrétaire. AMÉDÉE PARIS.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Les membres de cette Association sont priés d'assister aux funérailles du sociétaire JOSEPH REGNAUD, natif de Mietham-Forest, Gers, décédé hier à 6 heures du matin, à l'âge de cinquante-et-un ans. Les membres se réuniront au coin de Jefferson, à 5 heures précises de l'après midi. La présence des sociétaires est obligatoire; ils devront porter leurs insignes.

Par ordre du Président, JEAN BERTHIN.

LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire.

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association [illegible] R. D. YOUNG, Secrétaire.

Club démocratique "Hough and Ready" du Sixième Ward. [illegible] P. D. SOURDES, Secrétaire. G. MOREL.

Trouvé

QUELQUE chose a été trouvé [illegible] l'Abeille.

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans [illegible] JEAN BERTHIN, Président. LOUIS GRÉGOIRE, Secrétaire.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—AOUT 1874.

[illegible]

Barthel Louis; Blandinieres Jean; Beilvio Pierre; Brunet Jean Pierre; Barthel Jean Jacques; Casse Auguste; Carré (Olivier); Charbonnier Jules; Défaye Sébastien; Estebenet Jean; Fontaine Joseph; Fournier Elie Pierre; Fouquet Jean Edouard; Girard Agathe (Mlle); Godia J A L; Héliès Jean; Hurel Pierre; Joucheux Simon; Lepage, Edouard; Laval Jean-Baptiste; Lataple Dominique; Moura (Vve Mme); Philippe; Payet; Verges; [illegible]

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français [illegible] Loi du Recrutement militaire [illegible]

Démocrates du 7ème Ward! [illegible] JAS. D. EDWARDS, Président. E. WARM, Secrétaire.

Quartier général du Ward [illegible] G. MOREL. P. D. SOURDES, Secrétaire.

Aux votants démocrates du cinquième ward [illegible] CHARLES RAMON, Président du Comité exécutif.

Avis [illegible] R. D. CARPENTER.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Peuple [illegible] A. GRANGER, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Bouchers [illegible] CHARLES LE BARBIER, Secrétaire.

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS", tenu maintenant par F. LASSENNE [illegible] SOIRÉES MUSICALES [illegible] BAIN GRATUIT.

Disparu.

MICHEL CASANOVA a disparu depuis le 27 juillet [illegible] Cosmopolitan Restaurant, No 18 rue Royale.

B. F. SIMMS,

Au No. 26 de la rue Natchez, Agent des "Mississippi Mills". TWEED, COTONS, OSNABURGS, COTON, COUTIL, DOESKINS, JEANS, ETOFFES, GINGAS, FILS LAINE [illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance ASSOCIATION OF LOUISIANA.

SIXIÈME ETAT ANNUEL. Année expirée le 30 juillet 1874. [illegible]

L'Un'on Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8. [illegible]

BARNETT & CAMMACK, COURTIERS, 19....RUE CARONDELET....19. Achètent et vendent: BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de Ville et d'Etat. Argent prêté sur garantie. Taxes et Licences réglées promptement à un escompte libéral. Négociations d'hypothèques.

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE [illegible]

Louisiana Savings Bank —AND— Safe Deposit Company.

Au No. 51 de la rue du Camp. CAPITAL....$500,000. E. C. PALMER, Président. JAS. JACKSON, Vice-Président. —DIRECTEURS— ED. CONERY, FRED. WING, J. H. KELLER, W. M. THOMAS, DAVID WALLACE, JAS. JACKSON, E. C. PALMER. [illegible] JOHN G. WALTON, Caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION [illegible] L. F. GENERES, Président. CHAS KILSHAW, Trésorier.

ERNEST CABAUD, Fabricant de Chaussures à Vis, RUE DAUPHINE No. 60, entre Bienville et Conti. [illegible]

PIERRE PAVIA Fabricant de Chapeaux [illegible]

Boulangerie à vendre. [illegible]

THE LABORERS' HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana. OFFICIERS: ARISTIDE GERARD, Président; EMILE DEBUYS; DUSUAU HALPHEN; ULGER LAUVE, Trésorier. BUREAU DES DIRECTEURS [illegible]

F. SUARES....M. SUARES. **La Flor de las Tabacos.** F. SUARES & Bro. FABRICANTS DE CIGARES FINS. [illegible]

Chaudières à Sucre du Tennessee [illegible]

UNE BOITE Donne une guérison parfaite de **LA FIEVRE EN FRISSON.** Un préservatif infaillible de la **FIÈVRE EN FRISSON.** PAS DE QUININE! PAS DE MERCURE! PAS D'ARSENIC! **Les PILULES du Dr. BELLAMY.** C'est un NOUVEAU TRAITEMENT DE LA FIÈVRE EN FRISSON. [illegible] "P. LAWRENCE, "AU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEW-YORK "7 East 14th Street." [illegible] **Prix, Une Piastre la boite.** On les trouve chez tous les Pharmaciens des Etats et des Territoires. **PHILIP LAWRENCE,** PROPRIÉTAIRE, 22 Bay Street, New-York.

Avis aux contribuables. Bureau du Board d'Assesseurs de l'Etat, 10 rue Carondelet. Nlle-Orléans, 1er Août 1874. [illegible] WILLIAM H. DECKER, Président du Board d'Assesseurs de l'Etat.

Avis. Nouvelle-Orléans, 31 juillet 1874. [illegible] E. H. LEVY [illegible]

Réouverture [illegible]

MORRISON & WOODWARD [illegible]

Liquidation Positive. **P. MALLARD,** 56 Rue Royale. DESIRANT clore ses affaires [illegible]

DR EUGENE E. SOUCHON [illegible]

J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE. [illegible]

A la Renommée des Sirops. 72....Dumaine....72. NOUVELLE-ORLÉANS. Grande réduction de prix. Sirop en jus de fruits garantis. GROSEILLE, FRAMBOISE, FRAISE, LIMON, ORGEAT, VANILLE, ANANAS, SALSEPAREILLE. VINAIGRES FRAMBOISES, ETC., ETC.

Changement de Domicile. L'ANCIENNE maison A. Pérez [illegible] PIANOS [illegible] HARMONIUMS [illegible]

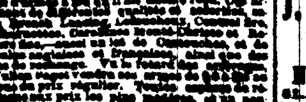

Avis aux amateurs de chasse. M. JULIEN SAGET [illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.

L'Hôtel de la Grand'Ile. C'EST LE SEUL ENDROIT DU SUD où l'on prend les VÉRITABLES BAINS DE MER. [illegible] E. MARGOT, Propriétaire.

GRAND' ILE, Pension Privée. [illegible]

HOTEL DE L'EUROPE, A Biloxi.

M. BOULO prévient [illegible]

Restaurant Cosmopolitain, 13 et 15....RUE ROYALE....15. Entre les rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. [illegible]

EXCURSION DU DIMANCHE. Avantage sans exemple. Train spécial du Dimanche pour l'Hôtel Toulme. [illegible]

AUX **personnes qui font des Excursions.** [illegible] URBAIN RAMBEAU, propriétaire de l'hôtel Shady Grove.

Avis. LE DOCTEUR ORIARD [illegible]

A. Billet & Co., [illegible]

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL. No. 22 rue Baronne. J. L. GUBERNATOR, Président. [illegible]

A. Carrière & Co., NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c. [illegible]

Vins, Liqueurs, Provisions, &c. AUGUSTE COUTURIE, 9----Rue St-Louis----9. Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co. [illegible]

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES LIQUEUR HYGIÉNIQUE (approuvée des médecins) **LAURENT LACASSAGNE,** (AGENT.) [illegible]

QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS [illegible]

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné.

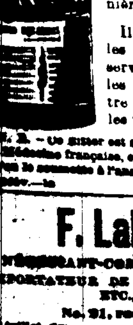

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

F. Laborde, NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR DE VINS, EAUX-DE-VIE, ETC., ETC. No. 21, rue Bienville.

RECLAMATIONS. [illegible]

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL. [illegible]

J. B. CAMORS & CO. MARCHANDS DE FARINE —ET— Négociants Commissionnaires, [illegible] NOUVELLE-ORLÉANS.

Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane. POUR LE 4 AOUT—CLASSE No 183. [illegible]

Comité Démocratique de Paroisse. [illegible]

ASSURANCE SUR LA VIE. New York Life Insurance Company (ÉTABLI EN 1845.) PURÉMENT MUTUELLE. [illegible]

COPES & OGDEN, Agents-Généraux, 44....RUE CARONDELET....44. [illegible]

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. [illegible] M. M. DAVIS, Président.